



Euro 2016 : D-ISATIS à la pointe de l'attaque ?

**APRES DES ANNEES D'ATERMOIEMENTS, L'ATIS AUTOMATIQUE DEVRAIT ARRIVER EN 2016 A LYON SAINT EXUPERY...
DU MOINS, EN PRINCIPE...**

Rappel des faits

A la fin des années 2000, sur les demandes répétées des contrôleurs, la DGAC validait le principe de l'installation d'un d'ATIS automatique à Lyon. Un travail commun de plusieurs mois était engagé entre Lyon, Nice et la DTI afin de définir les spécifications d'un tel outil. Malgré les engagements pris, l'effort, souvent bénévole, des contrôleurs experts n'aura servi à rien puisque la DSNA devait découvrir, après avoir consulté les fournisseurs, qu'elle ne disposait pas des budgets nécessaires.

Prenant acte de cet échec, l'administration proposait toutefois une solution de secours : déployer à Nice, où s'accumulaient les plaintes des pilotes et l'exaspération des contrôleurs, un ersatz d'ATIS auto : D-ISATIS. La DGAC assurait également que si la solution niçoise était jugée acceptable, elle pourrait également être déployée à Lyon.

Au début de l'été 2015, ISATIS a bien été installé à Nice. Les visites sur place ont permis de mettre en évidence que si ce vénérable outil, développé il y a 20 ans, a des limitations, il permet néanmoins de synthétiser les messages et de les envoyer par datalink. Une grande majorité des chefs de tour et des organisations syndicales soutenant son déploiement à Lyon, le SNA-CE a fait une demande officielle en ce sens.

Nouveau renoncement ?

Sauf que pour l'instant, la demande lyonnaise semble rester lettre morte. Pour les organisations syndicales représentant les contrôleurs aériens lyonnais, il est hors de question que l'administration revienne une fois encore sur ses engagements ou rejoue le sketch de l'étude de besoin où l'on multiplie les réunions pour noircir du papier tout en ayant la certitude de ne jamais aboutir à quelque chose de concret.

La sécurité ne doit pas être à géométrie variable

Car il faut rappeler que l'ATIS auto n'est pas un caprice : il s'agit d'un instrument permettant surtout d'améliorer le niveau d'information des équipages sur la situation aéronautique lorsque les conditions météorologiques deviennent marginales et/ou changeantes (vent fort, baisse de la visibilité, orages...).

Le BEA, dans son rapport relatif à l'accident du 29 mars 2014 (sortie de piste à Lyon de nuit) ne dit pas autre chose : « *la présence d'un D-ATIS [...] aurait permis à l'équipage d'imprimer l'ATIS et [...] aurait pu faciliter la prise de conscience de la présence du vent arrière et éviter l'erreur de calage altimétrique* ». Et le BEA de recommander que « *la DGAC accorde une priorité importante au déploiement du D-ATIS sur les aérodromes accueillant un trafic important* ».

Compte tenu de la durée des cycles de développement de la DTI et de l'horizon lointain de déploiement de SYSAT, seule la solution D-ISATIS est en mesure de permettre de répondre à cette recommandation d'une installation rapide. La DGAC, que l'on sait si prompt à imposer à ses contrôleurs des contraintes bureaucratiques imposées par l'EASA ou la DSAC au nom de la sécurité, ne devrait-elle pas faire preuve de la même détermination pour répondre aux recommandations du BEA ?

...Et conséquences

Au début de l'été 2016, Lyon accueillera l'Euro 2016 avec au programme de nombreux vols de nuit, des compagnies charter et des équipages peu familiers avec la plate-forme pour lesquels un bon niveau de conscience de la situation aéronautique paraît indispensable. Compte-tenu du retour d'expérience récent à Nice, si l'administration s'en donne les moyens, un déploiement d'ISATIS avant l'Euro 2016 est possible. Il serait incompréhensible de ne pas saisir cette opportunité.

Les organisations syndicales représentant les contrôleurs aériens lyonnais ne laisseront pas l'administration revenir, une fois encore, sur son engagement de déployer rapidement à Lyon un ATIS auto. Si D-ISATIS ne devait pas être mis en service avant l'été 2016, l'absence de réponse aux recommandations de sécurité du BEA aurait vraisemblablement des répercussions sur le trafic estival.